

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA REGION EST DE CLERMONT-FERRAND – SIAREC

Délibération du Conseil Syndical

L'an 2024, le dix décembre, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mur-sur-Allier, sous la présidence de M. DESCHAMPS Maurice, Président.

<u>Nombre de membres :</u> En exercice : 48 Présents : 27 Votants : 34	Date de convocation : 3 décembre 2024 Référence : 28_CS_10_12_24
---	---

Délégués TITULAIRES présents : M. DESCHAMPS Maurice, Mme BLANZAT-LERNOULD Myriam, M. BOURGEADE Christophe, M. MACIAN Aurélio, M. SALLES Daniel, Mme BAUVY Sylvie, M. BOURDOULEIX Roger, M. DERRE Joël-Michel, M. DUMAS Daniel, M. DUMONT Fabrice, Mme DUTHEIL Bernadette, M. GABRILLARGUES Camille, M. GENDRE Lionel, M. GOURMELEN Didier, M. GRIVET Jean-Yves, M. JAFFEUX Nicolas, M. LEON Bernard, M. LEY Pierre, M. PERRIER Cédric, M. PIREYRE Éric, M. PIREYRE Jérôme, M. PLEYBER Philippe, M. RAMOS Jean-Louis, M. SCHAAL Philippe, M. SEVILLA Paul

Délégués TITULAIRES excusés : M. BELDA José, M. BELNOU Jean-Bernard, Mme CARDONA Nathalie, M. CHARLAT Jean-Michel, M. DA SILVA Carlos, Mme DELARBRE Suzanne, M. DUARTE Bruno, Mme DUCHALET Céline, Mme FAURE Monique, M. MAUME Xavier, Mme QUINTON Amalia, M. RAYMOND Vincent, Mme VESSIERE Martine, M. VIAL Christophe

Délégués TITULAIRES absents : M. DECOUZON David, M. DUCHE Dominique, Mme LAROUDIE Fabienne, M. ONDET Jean-Michel

Délégués Suppléants présents : M. GUINARD Franck (remplace Mme DUCHALET Céline)

Procurations :

- M. BELDA José donne pouvoir à M. SCHAAL Philippe,
- M. CHARLAT Jean-Michel donne pouvoir à M. DUMAS Daniel,
- Mme DELARBRE Suzanne donne pouvoir à M. SALLES Daniel
- Mme FAURE Monique donne pouvoir à Mme BLANZAT LERNOULD Myriam
- Mme QUINTON Amalia donne pouvoir à M. RAMOS Jean-Louis,
- M. RAYMOND Vincent donne pouvoir à M. DESCHAMPS Maurice

N°28_CS_10_12_24**Objet : Création d'un tableau commun des emplois et des effectifs pour budget 2025**

Monsieur le Président informe que la tenue du tableau des effectifs est un élément obligatoire selon le CGCT car il constitue une annexe au budget, et que le tableau des emplois bien qu'il soit un outil de gestion des ressources humaines, peut-être rapproché de celui des effectifs.

Il en découle un tableau complet cumulant les données des deux précédents et rassemblant toutes les informations des délibérations de création, modification ou fermeture d'emploi, ainsi que les arrêtés de nomination au poste.

Celui-ci est présenté en annexe.

Le Conseil Syndical, à l'unanimité

Approuve la création du tableau des emplois et des effectifs

Valide son utilisation pour le budget 2025.

Pour copie conforme : A Mur-Sur-Allier le 11 décembre 2024,

Le Président,
Maurice DESCHAMPS

Le secrétaire de séance,
Daniel SALLES

